

Better Web

Journée des Droits de l'homme 2020



Nous croyons que la liberté de rechercher des informations n'a de réalité que si vous savez que vous pouvez rechercher sans être observé et jugé sur vos recherches. Ce que vous lisez, ce que vous recherchez, ne nous regarde pas.

Team Qwant 10 décembre 2020 ⌚ 4min

Et l'article 12 de la Déclaration universelle des droits de l'homme?

Le 10 décembre 1948, l'Assemblée générale des Nations Unies adoptait à Paris la Déclaration universelle des droits de l'homme. L'ONU décrivait à cette occasion cet « idéal commun à atteindre par tous les peuples et toutes les nations afin que tous

les individus et tous les organes de la société, ayant cette Déclaration constamment à l'esprit, s'efforcent, par l'enseignement et l'éducation, de développer le respect de ces droits et libertés ». Par ces quelques mots, les Etats s'entendaient pour dire que la Déclaration universelle n'était pas un aboutissement mais au contraire le plan d'un chantier permanent, l'idéal à atteindre auquel tous, nous devons participer. C'est pourquoi Qwant, en tant que moteur de recherche conscient de cette responsabilité, veille à ce que les droits et les libertés proclamés par cette Déclaration aient aussi une réalité tangible sur Internet. C'est un objectif qui guide en permanence nos choix et nos actions.

Lorsque, dans l'article 12 de la Déclaration, les rédacteurs écrivaient que « nul ne sera l'objet d'immixtions arbitraires dans sa vie privée, sa famille, son domicile ou sa correspondance », ils étaient sans doute loin de s'imaginer qu'un demi-siècle plus tard ce sont les entreprises qui deviendraient les principaux sujets de préoccupation en la matière.

Cette extrême intrusion dans nos vies privées

La démocratisation de l'accès à Internet chez les particuliers n'a débuté qu'il y a un peu plus d'une vingtaine d'années, c'est-à-dire à peine hier à l'échelle de l'histoire de nos civilisations. 20 ans plus tard, nous subissons déjà un niveau d'intrusion extrêmement fort dans nos vies privées.

Forçons à peine le trait : en 2020, il n'y a plus un morceau de musique que l'on puisse écouter, pas une information que nous pouvons échanger, pas un discours politique que nous pouvons regarder, pas une recette de cuisine que nous pouvons lire, pas un message que nous pouvons écrire, pas un endroit où nous ne pouvons aller, pas une seule chose que nous pouvons acheter... sans qu'une entreprise privée le constate, le note, l'archive. L'observation de nos moindres faits et gestes, et la volonté d'en tirer des déductions sur qui nous sommes et ce qui nous motive, font partie d'un quotidien que seule la science-fiction avait oser imaginer. Aujourd'hui, la collecte et le croisement de nos données personnelles sont une science qui n'a plus rien d'une fiction.

La conviction et la détermination de Qwant

Mais nous avons chez Qwant la conviction que beaucoup de citoyens ont pris conscience des risques qu'entraînent ces profilages massifs, et souhaitent utiliser des services numériques qui respectent bien mieux leur droit fondamental à la vie privée. C'est aussi notre souhait, en tant qu'internautes nous-mêmes. C'est pourquoi nous avons choisi de ne pas collecter de données qui ne soient pas celles strictement nécessaires à la fourniture des résultats de recherche que vous attendez. Nous nous refusons de collecter vos historiques de recherche et de les analyser pour en déduire un profil de consommateur dans lequel nous vous enfermerions.

Nous croyons que la liberté de rechercher des informations n'a de réalité que si vous savez que vous pouvez rechercher sans être observé et jugé sur vos recherches. Vous devez pouvoir utiliser un moteur de recherche comme vous entrez anonymement dans une bibliothèque pour lire un livre. Ce que vous lisez, ce que vous recherchez, ne nous regarde pas.

C'est là une condition essentielle de la vie démocratique, qui n'est possible que si les citoyens peuvent s'informer librement, et donc si leur droit à la vie privée est respecté. Qwant y veillera toujours, avec conviction et détermination : l'article 12 ? Oui, toujours !

Dans la même thématique



[Better Web](#), [Qwant News](#)

QWANT @ TECH FOR GOOD : innover ? Oui mais...

Team Qwant

8 décembre 2020 ⌚ 2 min

CONTRE LE HARCÈLEMENT SCOLAIRE



Better Web

#BetterWeb 06 : Nora Fraisse – son combat contre le harcèlement scolaire

Team Qwant

12 mai 2021 ⌚ 1 min



Better Web

“Choice Screen” : Qwant salue cette première avancée pour les utilisateurs de smartphones

Team Qwant

9 juin 2021 ⌚ 2 min



Le moteur de recherche dont vous êtes l'utilisateur, pas le produit !

Découvrir le service

Services

[Search](#)

[Junior](#)

[App Android](#)

[App iOS](#)

À propos de Qwant

[Pourquoi Qwant ?](#)

[Better Web](#)

[Nous rejoindre](#)

[Centre d'aide](#)

[Contact](#)

Suivez-nous !



[Politique de confidentialité](#)

[Conditions d'utilisation](#)

[Mentions légales](#)

© 2026 Qwant. Tous droits réservés.